



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC – Christian BONNET – Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/05/18

Infrastructures de recharges pour véhicules électrique APPEL D'INITIATIVE PRIVEE

Infrastructures de recharges pour véhicules électrique APPEL D'INITIATIVE PRIVÉE

Le SIEDA est un syndicat mixte ouvert en charge du service public de l'énergie et de l'aménagement numérique du territoire dans l'Aveyron.

Il réalise et soutient, au quotidien, des actions liées à la transition énergétique se diffusant sur l'ensemble de son territoire, dans le cadre d'un portage mutualisé et équilibré au profit de ses membres.

Conformément à l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le SIEDA est doté de la compétence relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de l'Aveyron, en lieu et place des communes de son territoire qui lui ont transféré cette compétence.

Le SIEDA souhaite permettre le développement de la mobilité électrique de ses administrés mais aussi des usagers en itinérance. Dans cette logique, il est partie prenante du réseau public régional d'IRVE, baptisé « Révéo », au travers d'un marché groupé d'installation et d'exploitation d'environ 1100 bornes représentant près de 2000 points de recharge en région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, qui permet d'assurer une autonomie complémentaire aux véhicules électriques et hybrides rechargeables, se chargeant habituellement au domicile ou sur le lieu de travail.

Aujourd'hui, le SIEDA dispose de 125 bornes normales (22 kVA AC avec prise EF et T2) et de 12 bornes rapides (>50 kVA AC/DC avec connecteurs Combo, Chademo et T2) et un superchargeur.

Ce réseau de borne est exploité et étendu au travers d'un marché public regroupant l'exploitation et la réalisation des travaux d'implantation de bornes ce marché se termine le 31/12/2024.

Dans cette dynamique, le SIEDA a déposé son SDIRVE en préfecture le 20 avril 2023

En cohérence avec ces déploiements, le SIEDA souhaite ainsi consulter les acteurs privés souhaitant investir en fonds propres sur le domaine public de son territoire.

Cet appel à initiatives privées répond aux dispositions prévues par les lois 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, en prenant en considération l'essor des ventes de véhicules électriques et hybrides et la sollicitation d'usagers souhaitant bénéficier d'IRVE sur le territoire de l'Aveyron.

Fort de ce constat, Monsieur le Président propose de lancer un appel à initiatives privées qui doit permettre à des opérateurs privés de proposer de nouvelles offres d'IRVE sur les voies publiques de ses membres.

Il est demandé au Comité Syndical d'autoriser Monsieur le Président à lancer un appel à initiative Privées et de renouveler le marché d'exploitation et de travaux des bornes REVEO.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à :

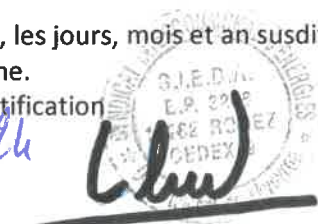
- Lancer un appel d'initiative privée et de mettre en place les contrats qui pourraient en découler
- Renouveler le marché d'exploitation et de travaux de bornes REVEO .

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 29 mai 2024



SIEDA
E.P. 2200
12002 RODEZ
CEDEX



Le Président du SIEDA
Sébastien